

■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP XML N° 18-133234

Mardi 25 Septembre 2018

Forfait(s): F18NT-19716171 (Coût: 8UP)

Date d'envoi au service éditeur : 25/09/2018 > Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : http://www.boamp.fr).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 10, 51, 77, 89

> Contact client

Annonce No 18-133234

Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Romilly-sur-Seine.

Correspondant : Service commande publique, 1, rue de la Boule d'or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, tél. : 03-25-39-43-80, télécopieur : 03-25-38-51-50, courriel: compub@mairie-romilly-sur-seine.fr adresse internet: http://www.ville-romilly-sur-seine.fr/.

Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.xmarches.fr.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : numéro de la consultation : 2018 PA 029 fourniture et maintenance annuelle des extincteurs portatifs et des robinets d'incendie armes.

Catégorie de services : 27 CPV - Objet principal: 35111320 Objets supplémentaires : 35111200

45343220.

Lieu d'exécution : les adresses des sites pour effectuer les prestations sont précisées en ANNEXE nº1.

Code NUTS:-FRF22.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s).

Caractéristiques principales :

le présent contrat concerne la fourniture et la maintenance préventive et corrective des extincteurs mobiles et des robinets d'incendie armés des sites de la

Ville de Romilly sur Seine. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : accord-Cadre conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

Refus des variantes

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres de la Collectivité

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Extrait de l'inscription au rcs (k ou K-Bis) ou carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription; Attestations de régularité fiscale de moins de 6 mois et de l'année civile en cours (Centre des impôts); Attestations de régularité sociale de moins de 6 mois (Urssaf); Attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; APSAD installation et maintenance des extincteurs; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET: NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique: 40 %;
- valeur technique : méthodologie d'intervention : 15 %;
- valeur technique : moyens affectés : 10 %;
- valeur technique : qualifications et expériences des personnels affectés au contrôle des installations : 15 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 25 octobre 2018, à 12 heures Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements:

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2018 PA 029 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Une visite de site est vivement conseillé. Les candidats ont la possibilité de visiter le site afin d'identifier plus précisément les contraintes. Les candidats pourront participer à une visite en prenant contact directement avec le Service Technique de la collectivité, par mail à l'adresse suivante : ctm@mairie-romilly-sur-seine.fr. Ou par téléphone au 03 25 39 46 60. La responsabilité de la collectivité ne pourra en aucun être engagée si une entreprise décidait de ne pas solliciter de visite à l'occasion de cette consultation. Les candidats adresseront ensuite sous deux jours, leurs questions techniques par mail à l'adresse suivante: compub@mairie-romilly-sur-seine.fr. Une réponse commune sera envoyée par mail à tous les candidats qui se seront identifiés sur la plate-forme de téléchargement

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé, Poste sans AR.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 septembre 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : COMMUNE DE ROMILLY SUR SEINE.

1, rue de la Boule d'or B.P. 154, 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, , tél. : 03-25-39-43-80, , télécopieur : 03-25-38-51-50, , courriel : compub@mairie-romillysur-seine.fr, adresse internet : http://www.xmarches.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : COMMUNE DE ROMILLY SUR SEINE.

1, rue de la Boule d'or B.P. 154, 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, , tél. : 03-25-39-43-80, , télécopieur : 03-25-38-51-50, , courriel : compub@mairie-romilly-sur-seine.fr, adresse internet : http://www.xmarches.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : COMMUNE DE ROMILLY SUR SEINE.

Correspondant: M. Gehin yvan, Responsable régie et grands équipements, 51, rue Milford Haven, 10100 Romilly-sur-Seine Cedex, , tél.: 03-25-39-46-61, , courriel: ygehin@mairie-romilly-sur-seine.fr, adresse internet: http://www.xmarches.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : COMMUNE DE ROMILLY SUR SEINE.

1, rue de la Boule d'or B.P. 154, 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, , tél.: 03-25-39-43-80, , télécopieur: 03-25-38-51-50, , courriel: compub@mairie-romillysur-seine.fr, adresse internet : http://www.xmarches.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : COMMUNE DE ROMILLY SUR SEINE.

1, rue de la Boule d'or B.P. 154, 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, , tél. : 03-25-39-43-80, , télécopieur : 03-25-38-51-50, , courriel : compub@mairie-romillysur-seine.fr, adresse internet : http://www.xmarches.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, télécopieur : 03-26-21-01-87 adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne Cedex, tél.: 03-26-66-86-87, courriel: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, télécopieur: 03-26-21-01-87 adresse internet: http://chalons-enchampagne.tribunal-administratif.fr/.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Mots descripteurs : Extincteur, Sécurité incendie

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : FACTURES_PUBLIQUES

Numéro d'engagement juridique : 2018 PA 029

Classe de profil : Commune Siret: 21100312400016

Libellé de la facture : VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE 1 de la Boule d'Or 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 25 octobre 2018 Objet de l'avis : FOURNITURE ET MAINTENANCE ANNUELLE DES EXTINCTEURS PORTATIFS ET DES ROBINETS D'INCENDIE ARMES

Nom de l'organisme : MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3596530

> Informations légales